

Comité de la CSFP: brèves 1/18

Lors de sa séance du 24 janvier 2018, le Comité de la CSFP a traité des points suivants et pris les décisions qui s'y rapportent:

N°	Thème	Résultats / décision
1	Nouvel organigramme du SEFRI	Le SEFRI s'est réorganisé au 1 ^{er} janvier 2018. La formation professionnelle initiale et la formation professionnelle supérieure sont désormais réunies au sein d'une même division, placée sous la conduite de Rémy Hübschi. Celui-ci devient ainsi le nouvel interlocuteur du comité et de l'assemblée plénière de la CSFP. Désormais, la coopération entre ces derniers et le SEFRI se concentrera davantage sur les sujets qui concernent à la fois la Confédération et les cantons.
2	Catalogue de critères relatifs aux cours spécialisés intercantonaux (CSI)	En vertu de la loi sur la formation professionnelle, il appartient au SEFRI d'autoriser un cours spécialisé intercantonal (CSI) proposé par une OrTra, en tenant compte de l'évaluation des cantons. Un groupe de travail composé de représentants de la CSFP et du SEFRI a élaboré une liste de critères, approuvés par le comité, permettant d'effectuer cette évaluation.
3	Consultation préalable à propos des sans-papiers	La CFPI et la CTR ont donné leur point de vue à la suite d'une consultation préalable informelle, menée par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et concernant l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) [exercice d'une activité lucrative par des sans-papiers]. On constate en effet que les jeunes vivant en Suisse sans statut légal n'effectuent que rarement une formation professionnelle initiale. Le comité de la CSFP partage l'avis des deux commissions, qui estiment que les assouplissements prévus par le SEM sont un pas dans la bonne direction, mais que d'autres modifications sont encore nécessaires. Il rappelle que l'avis donné par la CSFP n'est pas une version consolidée avec les organes de la CDIP.
4	Nominations	Le comité de la CSFP a approuvé les nominations suivantes: 1. Bruno Müller devient le président de la Commission Développement des professions. 2. Laurent Feuz est nommé membre de la Commission CSFO. 3. Le comité propose à la CDIP la candidature de Manolo Zanella comme nouveau membre de la commission fédérale pour les responsables de la formation professionnelle (CFFRP).

30.1.2018 Pour le comité de la CSFP: Carla Gasser